



FDU-INKINGI

Forces Démocratiques Unifiées

United Democratic Forces

☐+44-7988-883-576 ☐

info@fdu-rwanda.com; <http://fdu-rwanda.com>,

COMITE DIRECTEUR – STEERING COMMITTEE

“Pour un Etat de Droit, la Démocratie et l’Egalité de chances” ; “For the rule of law, democracy and equal opportunity”



COMMUNIQUE DE PRESSE

CONGRES EXTRAORDINAIRE DES FDU- INKINGI

05 SEPTEMBRE 2020

Les FDU-Inkingi ont tenu un Congrès extraordinaire le 05 septembre 2020.

Ce Congrès a été ouvert et présidé par Mr Justin Bahunga, président des FDU-INKINGI.

Après la présentation de l’ordre du jour par le Secrétaire général du Parti, Mr Fidèle Kabera, Mr Justin Bahunga a expliqué, dans son allocution, que la pandémie COVID-19 ne permet pas de tenir un congrès ordinaire en présentiel.

Ainsi, après avoir analysé la situation liée au COVID-19 et constaté que le congrès ordinaire en présentiel n’est pas possible actuellement ; après échange constructif sur la situation politique au Rwanda, après avoir constaté que la population rwandaise vit dans la terreur depuis que le Front Patriotique Rwandais a pris le pouvoir en 1994 et que leurs conditions de vie ne cessent de se détériorer ; après avoir constaté les menaces qui pèsent sur le Dr Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, menaces proliférées par les officiels rwandais qui craignent qu’un jour ils devront répondre des actes de génocide et des crimes contre l’humanité perpétrés contre la population congolaise de l’est de la République Démocratique du Congo ;

Les congressistes réunis le 05 septembre 2020 en Congrès extraordinaire par VIDEO CONFERENCE, ont pris les décisions et résolutions suivantes :

1. Le congrès ordinaire qui était prévu en septembre 2020 est reporté à septembre 2021 et la situation sera évaluée en fonction de l’évolution de la pandémie COVID-19;
2. Le mandat du Comité directeur et des commissions spécialisées est prolongé d’une année;
3. Les congressistes condamnent le kidnapping de Mr Paul Rusesabagina, Président du Parti d’opposition PDR-Ihumure fait par le régime rwandais; ils demandent à la communauté internationale et aux organisations de défense des droits de l’homme de faire tout ce qui est à leur pouvoir pour que Mr Paul Rusesabagina soit immédiatement libéré afin qu’il puisse regagner sa famille.
4. Le congrès extraordinaire des FDU-INKINGI demande aux pays qui soutiennent le régime rwandais d’exiger que celui-ci respecte les droits et libertés des membres des Partis d’opposition qui sont constamment menacés, harcelés, enlevés et emmenés à des endroits inconnus, voir même éliminés physiquement , qu’ils soient au Rwanda ou à l’étranger.
5. Dans son souci de rechercher la paix durable au Rwanda et dans les pays voisins du Rwanda, le congrès soutien le groupe de concertation, dénommé *Rwanda Bridge Builders*, composé des partis politiques d’opposition ainsi que des associations de la société civile.
6. Le congrès extraordinaire des FDU-INKINGI condamne plusieurs décisions prises constamment par le gouvernement rwandais en rapport le COVID-19, décisions qui touchent les couches les plus vulnérables de la population. Nous pouvons citer notamment la persécution des petits commerçants tant du secteur formel que du secteur informel; l’état de siège dans la capitale comme si le pays était en guerre; priver la population de sa liberté et détention à ciel ouvert dans les stades, jusqu’à ce que les gens décident de demander au HCR d’être pris en charge dans leur propre pays; fermer les écoles à tous les niveaux et priver la jeunesse de poursuivre leurs cursus scolaire et / ou académique;

7. Le congrès condamne avec force les menaces perpétrées par les autorités rwandaises contre le Prix Nobel de la Paix le Dr Mukwege, menaces dont le mobile essentiel est de l'empêcher de continuer à réclamer que les faits mentionnés par le Rapport Mapping soient portés devant les tribunaux et que justice soit faite.
8. Le congrès extraordinaire des FDU-INKINGI demande encore une fois à la communauté internationale, et plus particulièrement au Conseil de sécurité, d'user de son pouvoir pour que le RAPPORT MAPPING sur les crimes contre l'humanité commis en République Démocratique du Congo de 1993 à 2003. sorte des tiroirs de l'ONU et que les responsables de ces crimes soient traduits devant les juridictions compétentes pour répondre de leurs actes. C'est la seule condition pour que les congolais ainsi que tous les peuples de la région puissent vivre en paix de manière durable ;

Fait le 05 septembre 2020

Fidèle Kabera

Secrétaire général des FDU-INKINGI

info@fdu-rwanda.com